### **Maison**







FAIRE OFFRE

## Àpd. 270 000 €

Place de Meslin-l'Evêque 14 7822 Meslin-l'Évêque

Mitoyenne

Surface habitable de 238 m²

Terrain de 820 m²

4 chambres

4 PEB E



Retrouvez le bien sur notre site!



Votre conseiller We Invest vous accompagne de A à Z dans tous vos projets immobiliers. Collaborer avec une agence immobilière We Invest c'est vous assurer la garantie d'un accompagnement personnalisé et professionnel dans l'achat et/ou dans la vente de votre bien.

Des questions sur votre projet immobilier ? Nous avons les réponses!

# We Invest



0472 65 85 19 068 30 38 43



lucie.debock@weinvest.be ath@weinvest.be



Rue Gérard Dubois 51 7800 Ath



Lucie

Conseillère Immobilière
Courtier IPI 518825

# Caractéristiques

Venez découvrir cette maison de 4 chambres, à rafraichir, idéalement située en plein centre de la place Meslin-l 'Évêque. Le rez-de-chaussée se compose d'un salon de 22 m² avec une cheminée ouverte, d'une spacieuse salle à manger de 37,5 m² parfaite pour recevoir, d'une cuisine de 34 m² et d'une salle de bain de 12 m². Vous y trouverez également une véranda et deux WC séparés.

À l'étage, un hall de nuit distribue quatre chambres de 14 m², 15 m², 20 m² et 22 m².

Implantée sur un terrain de 8 ares 20, la maison dispose d'un joli jardin avec une terrasse à l'arrière de l'habitation. Un garage de 33 m², un grenier aménageable de 114 m² et une cave de 22 m² complètent ce bien.

L'habitation est équipée d'un chauffage central au mazout et de fenêtres en PVC double vitrage, offrant ainsi un confort optimal en toutes saisons.

PEB: E / N°20241210022598 / 414 kWh/m².an / 92 732 kWh/an.

RC:542 €.

Certificat de contrôle électrique en cours de réalisation.

Faire offre à partir de : 270 000€

Pour plus d'informations : Lucie De Bock - 0472/65.85.19 - lucie.db@weinvest.be

## Informations générales

Type de propriété	Maison	
État du bâtiment	À rafraîchir	
Nombre de façades	2	
Nombre d'étages	3	

### Intérieur

17
238 m²
4
1
2
1
1
1
1
1

### Extérieur

Superficie du terrain	820 m²
Superficie du jardin	622 m²
Surface de la terrasse	36 m²

Nom	bre	de	garages

### Installations

Feu ouvert	•
Ligne TV	•
Raccordement aux égouts	•

# Énergie

Numéro du rapport PEB	20241210022598
Classe énergétique	PEB E
Consommation d'énergie primaire	414 kwh/m².an
Consommation théorique totale d'énergie primaire	92732 kwh/an
Émissions CO2	103 kg
Double vitrage	•
Châssis en PVC	•

### Finances

Soumis à la TVA	Non
Revenu cadastral	542€



# Photos











# Photos













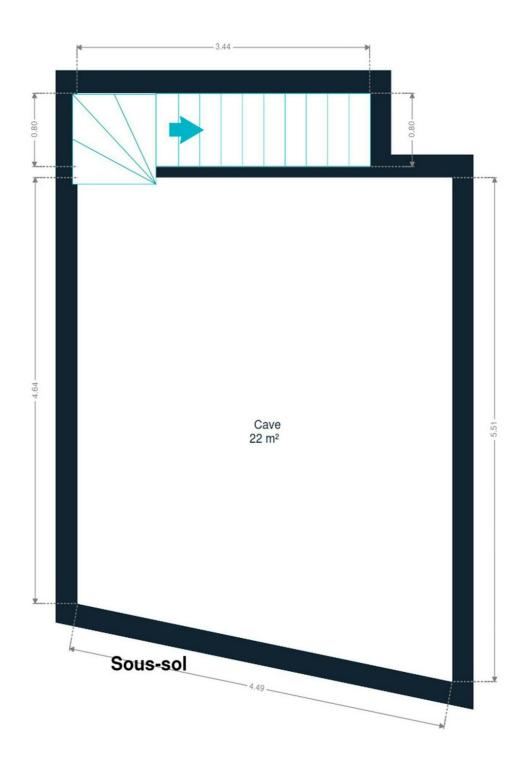






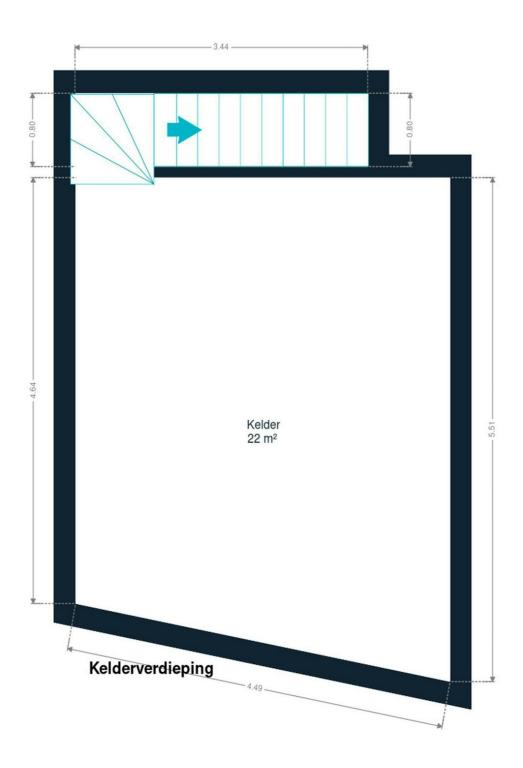
Découvrez toutes les photos du bien sur notre site!





Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.

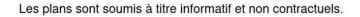




Plannen zijn louter informatief en niet contractueel.











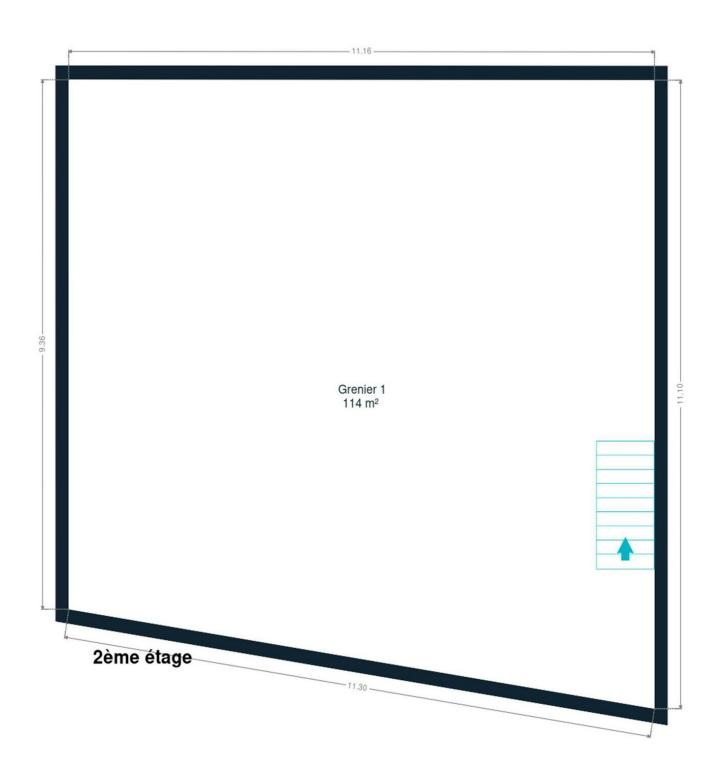
Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.





Plannen zijn louter informatief en niet contractueel.





Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.



### Nos conseils pour une visite réussie



#### **AVANT LA VISITE**



Parcourez attentivement cette **brochure** explicative du bien, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous assurer que vos critères essentiels sont bien cochés. Il est également fortement conseillé de déjà prendre vos dispositions auprès votre banquier afin de connaître votre capacité d'emprunt afin d'être, si nécessaire, réactif.

### ů

#### **ENVIRONNEMENT**

Le jour J, rendez-vous un peu plus tôt sur place pour vous **familiariser avec le quartier**. Contrôlez la proximité des commerces, transports et services, si c'est important pour vous. N'hésitez pas à **interroger les voisins**, qui n'ont aucun intérêt à vous survendre le quartier et pourront honnêtement répondre à vos questions.

#### STRUCTURE DU BÂTIMENT



Depuis l'extérieur, vérifiez l'état de la façade, du toit, des châssis et vitrages. À l'intérieur, contrôlez l'état des murs porteurs. Notez qu'une petite fissure n'est pas inquiétante car tous les bâtiments bougent avec les années. En cas d'humidité, veillez à faire la distinction entre celle due à une mauvaise aération et l'humidité structurelle.



#### **AMÉNAGEMENT**

Assurez-vous que la taille et l'agencement des pièces soit en adéquation avec vos besoins. Repérez les espaces dédiés rangement et pensez aux **possibilités d'aménagement du sous-sol et du grenier** mais aussi aux équipements disponibles pour votre voiture/vélo.

#### **COMMODITÉS**



Lors de la visite, pensez à vérifier la pression de l'eau ainsi que la conformité du système électrique. Contrôlez également la présence suffisante de prises électriques, d'arrivées d'eau (notamment pour la machine à laver) et de connexions internet/téléphone/télévision. Finalement, vérifiez l'isolation acoustique ainsi que la qualité du système de ventilation.



#### **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

Prenez connaissances des performances énergétiques et des solutions d'économie d'énergie mises en place. Pour ce faire, le certificat PEB sera votre meilleur allié! Il vous fournira une idée claire sur l'état et l'âge des différents systèmes, du toit, de l'isolation ou encore du type de vitrage. Vous y trouverez aussi de précieuses recommandations.





Il peut être utile d'avoir accès à une série de documents qui vous donneront une idée sur l'historique du bâtiment, comme le **Dossier d'Intervention Ultérieur** qui reprend l'ensemble des travaux effectués par le propriétaire. Un passage par la commune vous permettra de récolter toutes les informations



#### **POUR LES COPROPRIÉTÉS**

Si le bien fait partie d'un immeuble à appartements, on parle de copropriété. Il y alors des **charges communes** à payer (fonds de roulement et de réserve). Renseignez-vous sur les frais inclus dans ces charges : uniquement l'entretien des communs ou également certaines provisions pour vos consommations personnelles ? Pour un achat éclairé, demandez les PV des précédentes AG afin de savoir quels travaux sont prévus/à prévoir.



### Calculer les frais de votre achat

**EN PLUS DU PRIX D'ACHAT** 

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété, **le prix de vente sera toujours additionné de taxes et frais annexes**, appelés "frais d'achat". Les frais sont composés des droits d'enregistrement, frais de dossier et des frais de notaire liés à l'achat. Il faudra ajouter des frais de notaire liés au crédit hypothécaire si vous financé votre achat avec un crédit.



Le site notaire.be propose un estimateur de frais en ligne, mais vous devrez toujours vous renseigner auprès de votre notaire pour connaître le montant total exact.





#### Plus d'informations sur l'achat?

Notre blog, rédigé par des experts de l'immobilier, vous aidera à démarrer votre premier achat immobilier du bon pied.

weinvest.be Le blog!

### Les étapes d'achat

### d'un bien immobilier

#### 1. BUDGET

En fonction de vos revenus et de vos économies (les "fonds propres") la banque va déterminer votre "capacité d'emprunt", c'est à dire le montant maximal du crédit.

#### 3. OFFRE

Une fois le bien de vos rêves trouvé, vous rédigez une offre au propriétaire, qui lui notifie votre intérêt d'acheter à un prix donné et dans des conditions déterminées.

#### **5. FINANCEMENT**

Différents types de crédits hypothécaire existent. En négociant auprès de plusieurs banques, vous obtiendrez le crédit le plus avantageux pour votre situation. Une fois l'offre de prêt formelle obtenue, le compromis peut être signé.

#### 7. SIGNATURE COMPROMIS

Une fois le compromis rempli et accepté par les parties, vous le signez chez le notaire du vendeur ou dans votre agence immobilière. La signature se fait en général dans le mois qui suit l'offre.

+ Vous payez une garantie équivalente à 5 ou 10% du prix de vente.

#### 9. SIGNATURE DE L'ACTE

Maximum 4 mois après le compromis a lieu la signature de l'acte, chez votre notaire. C'est le moment où vous recevez les clés et devenez propriétaire.

> + Vous payez le solde, les frais de notaire et les coûts de l'acte.



Vous pouvez entamer vos recherches. Encodez vos critères sur les plateformes immobilières (immoweb, immovlan,...) et/ou les communiquez-les aux agences immobilières locales afin d'être notifié lorsqu'un bien est mis en vente.

#### 4. NÉGOCIATION

Le propriétaire peut accepter votre offre, la refuser voir vous faire une contreproposition (à accepter ou refuser en retour). Une fois les négociations abouties et l'offre contresignée, la vente est scellée.

#### 6. COMPROMIS

Le compromis est le premier contrat formalisant l'engagement de vente. C'est soit le notaire soit l'agence immobilière qui va le rédiger.

#### 8. RECHERCHES NOTARIÉES

Les notaires vont rassembler les documents et effectuer les recherches administratives, hypothécaires et fiscales auprès des administrations concernées. Une fois toutes les informations collectées, la date de signature peut être fixée.

#### 10. TITRE DE PROPRIÉTÉ

Votre notaire transmet l'acte signé au bureau des hypothèques pour y être enregistré. Quelques semaines plus tard, il recevra le titre de propriété portant les cachets de l'administration fiscale, conservera l'original et vous transmettra une copie.

